

INTERVENTION EN MILIEU JUVÉNILE ET CORRECTIONNEL (JCA.1C)
FORMATION HYBRIDE : En présentiel au campus de Varennes les mardis-mercredis-jeudis et à distance les lundis-vendredis

CALENDRIER DU PROGRAMME

Du 13 mai 2024 au 12 décembre 2025

**Prendre note que le calendrier peut être sujet à changement.*

SESSION 1 Hiver 2024			
Du 13 mai 2024 au 30 août 2024 (14 semaines)			
Congés les 20 mai, 24 juin et 1 ^{er} juillet 2024			
Vacances les semaines débutant les 22 et 29 juillet 2024 (à confirmer)			
		Pondération	Périodes
109-153-SO	Conditionnement physique	1-2-2	45
310-114-SO	Initiation à la profession	2-2-2	60
310-143-SO	Technologies de l'information et des communications	1-2-2	45
350-133-SO	Développement de l'enfant	2-1-3	45
604-433-SO	Communiquer en anglais	1-2-2	45
			240h***

SESSION 2 Automne 2024			
Du 2 septembre 2024 au 29 novembre 2024 (13 semaines)			
Congé les 2 septembre et 14 octobre 2024			
		Pondération	Périodes
310-124-SO	Notions juridiques et systèmes de justice pénale juvénile et adulte	3-1-2	60
310-223-SO	Relation d'aide en contexte non volontaire ou d'autorité	1-2-2	45
310-234-SO	Communication et travail d'équipe	2-2-2	60
310-245-SO	Intervention en situation de crise et auprès de personnes violentes (CR 310-223-SO) *	2-3-2	75
350-213-SO	Développement de l'adolescence à la maturité	2-1-3	45
			285h

SESSION 3 Automne 2024			
Du 2 décembre 2024 au 14 mars 2025 (11 semaines de cours et 2 semaines de stage)			
Vacances les semaines débutant les 23 et 30 décembre 2024 (à confirmer)			
		Pondération	Périodes
310-253-SO	Pénologie (PR 310-124-SO)	2-1-2	45
310-313-SO	Techniques d'observation de la personne	1-2-2	45
310-324-SO	Processus d'intervention en milieu juvénile et correctionnel	2-2-2	60
310-333-SO	Interventions sécuritaires en milieu juvénile et correctionnel	2-1-2	45
310-347-SO	Stage d'initiation et d'observation (PA 310-114-SO, PR 310-213-SO, PR 310-223-SO, PR 310-234-SO, CR 310-313-SO, CR 310-324-SO)	1-6-2	105
			300h

SESSION 4 Hiver 2025			
Du 17 mars 2025 au 6 juin 2025 (12 semaines)			
Congés les 18, 21 avril et 19 mai 2025			
		Pondération	Périodes
310-413-SO	Criminologie et intervention en milieu juvénile et correctionnel	2-1-2	45
310-423-SO	Intervention en situation d'urgence**	1-2-2	45
310-454-SO	Populations carcérales	3-1-2	60
310-553-SO	Réinsertion sociale	2-1-2	45
601-443-SO	Communication écrite et rédaction de rapports	1-2-2	45
			240h

SESSION 5 Été 2025			
Du 9 juin 2025 au 19 septembre 2025 (13 semaines)			
Congés les 24, 30 juin et 1 septembre 2025			
Vacances les semaines débutant les 21 et 28 juillet 2025 (à confirmer)			
		Pondération	Périodes
310-514-SO	Santé mentale et toxicomanie	3-1-2	60
310-523-SO	Communautés culturelles et ethniques en milieu juvénile et correctionnel	2-1-2	45
310-533-SO	Programmes et services professionnels en milieu juvénile et correctionnel	2-1-2	45
310-544-SO	Jeunes en difficulté	3-1-2	60
310-613-SO	Séminaire d'intégration	1-2-2	45
			255h

SESSION 6 Automne 2025			
Du 22 septembre 2025 au 12 décembre 2025 (12 semaines)			
Congé le 13 octobre 2025			
		Pondération	Périodes
310-628-SO	Stage d'intervention (PA Tous les cours des cinq premières sessions)	1-27-2	420
			420h

1 740 heures

*Une portion de 30 heures du cours est consacrée aux techniques d'intervention physique d'autoprotection, de restriction, de contrôle non abusif et de dégagement (Certification APIC de 15h).

**Les certifications concernant l'utilisation des techniques de réanimation cardiorespiratoire, les techniques de premiers soins et de secourisme (RCR) et l'utilisation d'un défibrillateur externe automatisé (DEA) sont obtenues au terme du cours par les étudiants qui auront satisfait aux exigences des organismes de certification (Croix-Rouge et CNESST).

***Un ajout de 54 heures est fait à la session 1 pour une formation d'agent de sécurité dans l'intention d'obtenir le permis du BSP.

PA - préalable absolu : cours qui doit avoir été réussi (60 % ou plus)

PR - préalable relatif : cours qui doit avoir été suivi, mais pas nécessairement réussi (la note obtenue doit être égale ou supérieure à 40 %)

CR - cours corequis : cours qui doit être suivi de façon simultanée avec un autre cours identifié